

COMMUNE DE TRONGET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française
Département de l'Allier
Arrondissement de Moulins

Date de convocation :
8 décembre 2022

Nombre de conseillers :
En exercice : 14
Présents : 12
Votants : 14

Le quorum étant atteint, le
Conseil Municipal peut
valablement délibérer.

L'an deux mil vingt-deux, le jeudi 15 décembre 2022 à 18h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni salle de la Mairie sise 8 passage de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence du Maire, Jean-Marc DUMONT.

Présents : Patrick AMATHIEU, Daniel CANTE, Jean-Marc CARTE Alain DETERNES, Jean-Marc DUMONT, Stéphane HERAULT, Pascal RAYNAUD, Sylvain RIBIER, Elena BARANSKI, Audrey GERAUD, Patricia RAYNAUD, Franck VALETTE.

Excusés : Laurent BRUN, Annie WEGRZYN

Pouvoirs : Laurent BRUN à Franck VALETTE ; Annie WEGRZYN à Eléna BARANSKI

Secrétaire de séance : Alain DETERNES

Décision modificative N°2 budget principal N°40/2022

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu la loi n°94-504 du 22 juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux collectivités territoriales ;
Vu le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;
Vu l'arrêté du 21 décembre 2015 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 ;
Vu la délibération n°09/2022 du 13/04/2022 portant approbation du budget primitif 2022 de la commune de Tronget ;
Considérant la nécessité de modifier le budget primitif 2022 de la commune ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- **D'approuver le projet de décision modificative n°02 au budget 2022 de la commune de Tronget, conformément au tableau ci-après ;**

A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

| Chapitres/Articles | Désignation | Montant Réel |
|--------------------|-------------------------------|--------------|
| 022 | Dépenses imprévues | - 1444.51 € |
| 65737 (65) | Autres établissements publics | + 1444.51 € |

ONT VOTE POUR : 14
ONT VOTE CONTRE : /
SE SONT ABSTENUS : /
ACTE EXECUTOIRE
Reçu par le représentant de l'Etat le 16 décembre
2022
et publié le 16 décembre 2022

Pour extrait conforme au registre des délibérations du
conseil municipal,
Fait à Tronget, le 16 décembre 2022

Le Maire,



Jean-Marc DUMONT